UN AUTRE ASPECT DE LA QUESTION EUROPÉENNE ET UNE SOLUTION.

PAR

HENRI LAMBERT

Industriel à Charleroi (Belgique),

Membre titulaire de la Société d'Economie politique de Paris.

SUIVI D'UNE

Lettre ouverte à M. Woodrow Wilson, Président des Etats-Unis d'Amérique, publiée par le Nieuwe Rotterdamsche Courant, le 8 Octobre, 1914.

Londres.

1915.

75° 30

By transfer
The W e House

UN AUTRE ASPECT DE LA QUESTION EUROPÉENNE ET UNE SOLUTION.

"La pacification doit être désirée et bénie, lorsqu'elle est susceptible de nous garantir contre les entreprises soupçonneuses de nos voisins, de ne créer aucun péril nouveau et d'apporter aux hommes la tranquillité future. Mais, si c'est le contraire qui doit en résulter, la pacification, sous sou nom trompeur, ne vaut pas mieux que la continuation d'une guerre ruineuse."—GUICHARDIN (Commentaire de l'œuvre de Pindare.)

I.

Il est bien difficile de conserver dans les circonstances actuelles cet état d'esprit international qui permettrait d'envisager les questions du point de vue des intérêts généraux de l'Europe, et du Monde, sans se laisser influencer par les passions et préjugés qui s'attachent fatalement aux intérêts particuliers des nationalités. Une telle disposition de l'esprit est cependant indispensable à l'homme qui, préoccupé de la solution à donner au problème européen voudrait avoir chance de la concevoir juste et durable. Et elle ne serait pas moins nécessaire à celui qui limiterait ses efforts à la recherche d'un arrangement pacifiste susceptible d'être considéré avec attention et bonne volonté par toutes les parties intéressées.

Le grand phénomène international présent s'est produit à la suite de circonstances occasionnelles touchant à des intérêts de nationalités. Les facteurs psychologiques nationaux y jouèrent un rôle dont l'importance n'est ni contestée ni contestable. Mais les vraies "causes," originelles et profondes, furent d'un caractère beaucoup plus général, intéressant la nature et la force mêmes des choses. Seule une conception pacifiste inspirée de la considération de ces causes, étrangère à la préoccupation des intérêts particuliers des nations et relevant, par conséquent, de la philosophie plutôt que de la politique, serait susceptible d'offrir, avec les principes théoriques d'un accord humain complet et définitif, le moyen pratique de mettre un terme à l'œuvre de ruine et d'extermination qui menace la civilisation européenne.

Une paix succédera nécessairement à la guerre, mais la paix générale et permanente, que chacune des parties engagées dans le conflit déclare être le suprême résultat à atteindre par cette guerre, ne sera pas l'œuvre de la puissance des armes ou de l'habileté des stratèges, ni, hélas! du courage des soldats; ces forces ne seront capables que d'imposer une paix temporaire, dans l'assujettissement et l'oppression des vaincus: la Paix—celle digne de ce nom et d'une vraie civilisation—sera l'œuvre de la pensée des hommes qui parviendront à donner des droits mutuels des nations une conception s'accordant avec la justice vraie. La paix générale et permanente sera établie sur la Justice—ou ne sera jamais.

II.

La justice vraie dans les rapports internationaux, c'est, avant tout, c'est, fondamentalement, une politique favorable au développement économique de toutes les nations, sans exclusions. Certes, la formation de la richesse n'est pas le but suprême assigné à l'humanité et la prospérité économique d'un peuple no peut fournir le couronnement de l'édifice de ses progrès; mais elle en fournit le fondement ainsi que l'indispensable structure matérielle et le droit de tout peuple à consolider et élever sans cesse cet édifice est imprescriptible. L'accroissement du bien-être matériel des peuples étant la condition et le moyen mêmes de leur avancement dans l'ordre intellectuel et moral—la vraie civilisation ne pourrait-elle être que le produit de la misère?—leur droit de se développer économiquement, dans une mesure pleinement correspondante aux richesses de leur sol et à leur capacité d'efforts utiles, est un droit naturel intangible: un droit divin. Or, le développement économique d'une nation est inséparable de la pratique de plus en plus étendue de ses échanges avec les autres nations. L'échange apparait ainsi comme le fait et le droit essentiels dans les rapports internationaux. Toute entrave politique aux échanges est une atteinte au droit international. La liberté des échanges sera la manifestation tangible et le criterium certain d'un état de justice vraie dans les rapports entre les peuples. Faute de quoi, le droit international—et le pacifisme, qui s'en réclame—continueront à manquer d'un fondement réaliste et solide.

La Paix sera assurée par le Droit lorsque les nations connaîtront et pratiqueront le vrai droit international, caracterisé par la liberté du commerce et susceptible ainsi d'être reconnu par toutes parce que respectueux des intérêts primordiaux de toutes.* En attendant que le droit international et la justice internationale ne fassent qu'un, l'humanité continuera à ne connaître que des périodes de paix plus ou moins précaire dépendant nécessairement de la volonté et des intérêts des nations qui posséderont la Force.

^{*} Comme nous le montrerons plus loin, la liberté du commerce international simplifiera et facilitera graduellement, au point de les rendre finalement toutes naturelles, les solutions des problèmes difficiles—et sans elle probablement insolubles—auxquels donnent lieu les affinités nationalistes, de races, de caractères, de langues.

Il est à ne pas perdre de vue que, dans les conditions modernes de la guerre, il ne peut y avoir de très puissantes par les armes que les nations disposant d'une grande puissance économique. Or, il est certain que ces nations finiront par vouloir la liberté du commerce. Le progrès est incoercible: faute de s'accomplir normalement, par le moyen des idées, il se

réaliserait par la force.

La liberté du commerce international est seule susceptible, au surplus, de donner aux industries la stabilité et la sécurité des débouchés qui leur est nécessaire et en l'absence desquelles les peuples forts et soucieux de leur avenir ne peuvent, ni doivent, consentir à abandonner la conception de la prospérité économique garantie ou protégée par la puissance militaire. Quelqu' objection que l'on puisse faire à cette conception, il n'y a aucun doute que les grandes nations et leurs gouvernements ne consentiront à l'abandonner qu'en présence d'une sécurité économique internationale définitivement établie. Les barrières douanières sont les pires obstacles à l'avênement de la civilisation vraie, qui devra se manifester par la "paix désarmée." Une telle civilisation et une telle paix ne seront possibles que dans la justice et la sécurité économiques qui résulteront du Libre-Echange.

Cobden a dit: "Free trade is the best peace-maker." Il est permis d'affirmer: "Free trade is the peace-maker." *

* Les pacifistes n'ont pas suffisamment insisté sur cette vérité, de primordiale importance, que les intérêts économiques sont de plus en plus la cause et le but de la politique internationale et que le protectionnisme sépare ces intérêts et les oppose, alors le libre-échange tendrait à

les joindre et les solidariser.

Pour l'immense majorité des individus, l'harmonie des sentiments doit naître de l'harmonie ou de la solidarité des intérêts et pour l'unanimité d'entre eux, l'harmonie des sentiments ne résiste pas longtemps à l'antagonisme des intérêts. Comment n'en serait-il pas de même des sentiments des peuples? N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, les vignerons de l'Aube décidés à déclarer une guerre civile à ceux de la Marne, parce qu'on avait tenté d'établir des frontières économiques et protectionnistes entre ces deux régions? Croit-on qu'à notre époque industrialiste, la paix continuerait à régner, ne fût-ce qu'un demi siècle, entre les Anglais et les Ecossais, entre les Italiens du Nord et ceux du Midi, entre les Prussiens et les Allemands du Sud, entre les Autrichieus et les Hongrois, entre les Français du Nord et les Français du Midi, si des frontières donanières se reconstituaient entre ces groupements?

C'est une erreur, funeste et trop répandue, de penser que le libreéchange ne pourra être que la conséquence finale de la bonne entente entre les nations; la vérité est que le libre-échange est la condition

préalable et sine qua non d'une indéfectible entente internationale.

Les pacifistes ont beaucoup trop négligé ces réalités de l'idéal qui les passionne et c'est ce qui explique, en grand partie, que leurs nobles efforts soient restés inefficaces. En prêchant l'esprit de conciliation dans la politique des Etats, l'arbitrage international, le désarmement, ils ne s'attaquaient d'ailleurs pas à la cause; l'esprit belliqueux, les querelles internationales, les armements, et même les "inimitiés de races" ne sont plus, à notre époque, et tout au moins entre les grandes nations européennes, que des effets, dont la cause est l'hostilité des intérêts, généralement entretenue par le protectionnisme.

III.

Pour que commence l'ère de la paix générale et définitive, il ne sera cependant pas nécessaire que toutes les nations pratiquent cette politique de justice économique idéale que serait le libre-échange absolu; il suffira que trois nations, peut-être deux seulement, parmi les plus avancées et les plus puissantes—l'Angleterre, l'Allemagne, la France ou les Etats Unis—comprenant enfin leurs vrais intérêts généraux,—économiques, sociaux et politiques,—et s'inspirant du principe libre-échangiste, adoptent "des tendances" nettement orientées vers la liberté commerciale et impriment, par l'exemple, l'influence et, au besoin, par une pression légitime, de semblables tendances à la politique des nations secondaires.

Jusqu'ici, et surtout depuis un tiers de siècle, la politique des grandes nations-exception faite de l'Angleterre-s'est exercée dans un sens exactement opposé. S'inspirant de la mauvaise volonté, de la jalousie, de l'égoisme-d'ailleurs absurdement compris—témoignant d'une méconnaissance inconcevable de la vérité économique et d'une non moins incroyable imprudence, les grandes nations n'ont cessé d'accentuer leurs efforts dans le sens de l'isolement, de l'exclusion et de la compression réciproques par le moyen du protectionnisme donanier. La politique économique extérieure de chaque nation consistait surtout à s'efforcer d'appliquer aux autres nations un traitement douanier contre lequel elle s'empressait de protester énergiquement et, si possible, violemment, lorsqu'il était question de le lui appliquer à elle-même. Une telle politique, dont l'incohérence le disputait à l'injustice, devait tôt ou tard—surtout appliquée à une époque caractérisée, par un industrialisme intensif—aboutir à une catastrophe. Sa continuation permettrait-elle d'espérer l'avênement régime de "peace and good will among nations" auquel l'humanité aspire? C'est la logique et l'évidence mêmes que ce régime ne peut être espéré que pour le jour où quelques peuples se décideront à se conformer dans leur politique économique internationnale à la maxime qui résume toutes les règles de conduite: ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même.

Il ne faut pas oublier, au surplus, que, dans la politique intérieure des peuples, le protectionnisme est un système de spoliation et d'appauvrissement des masses consommatrices au profit de minorités privilégiées de producteurs, qu'il procédé ainsi de l'esprit d'injustice nationale en même temps que de l'injustice internationale, et qu'il serait contraire à la saine nature et à la sainte logique des choses, et presque blasphématoire, d'attendre d'un tel système politique qu'il produisît autre chose que le mal et le désordre partout où on le met en

pratique.

Faute d'avoir su, ou peut être d'avoir suffisamment voulu, amener d'autres nations à adopter la politique de liberté et de

justice à laquelle elle avait su rester fidèle, l'Angleterre subit avec elles les conséquences de leurs erreurs: car, comme on le constate depuis longtemps, "the rain falls upon the Just as well as upon the unjust."

Or il s'agit d'un orage que l'on pouvait et que l'on devait

empécher d'éclater.

IV.

Le Royaume-Uni compte 45 millions d'habitants, dont les industries et le commerce disposent de marchés coloniaux s'étendant sur un tiers de la surface du globe, susceptibles d'être habités par plusieurs milliards et dès maintenant occupés par environ quatre cents millions d'humains. La nation anglaise envoie ses hommes et exporte ses produits, en toute sécurité et stabilité, dans ces possessions—dont certaines et non les moins importantes privilégient les produits anglais par des droits douaniers différentiels.

La France est dans une situation analogue au point de vue colonial, surtout eu égard à ses besoins, ses désirs et ses moyens très limités d'expansion extérieure. Elle instaure, en outre, au profit de ses producteurs, un régime douanier extrêmement

privilégié partout où elle s'installe.

La Russie, les Etats Unis ont d'immenses territoires, pourvus de grandes richesses naturelles, dépassant de beaucoup

les besoins de leurs populations.

L'empire d'Allemagne a une population constamment croissante (à raison de près d'un million par année) de près de 70 millions d'habitants dont les industries et le commerce ne sont assurés que de leur marché intérieur et de marchés coloniaux relativement insignifiants. Le territoire de l'empire allemand est exactement dix, fois moindre que celui de l'empire britannique et ne sera susceptible d'être occupé dans l'avenir que par un nombre supplémentaire fort limité d'habitants et de consommateurs des produits allemands. Quant à tous ses autres marchés, le peuple allemand, dont les besoins, les désirs et les moyens d'expansion extérieure sont des plus considérables—et entièrement légitimes—se trouve, il faut le reconnaître, dans une situation précaire.

L'esprit protectionniste place les relations des peuples sous un régime de simple tolérance, toujours susceptible de se transformer en parfaite intolérance, celle-ci pouvant s'appliquer alors aux hommes comme aux produits. Ce n'est certes pas l'un des moindres inconvénients du protectionnisme que l'instabilité et l'insécurité générales qui en résultent,—pour ceux qui le pratiquent, comme pour ceux contre lesquels il est dirigé. Protectionniste, l'Allemagne cause aux autres et subit, ellemême, ces inconvénients. La Russie n'annonçait—elle, pas, en juillet dernier, qu'elle avait en vue de profondes modifications du traité de commerce russo-allemand échéant en 1916? La France ne se disposait elle pas à se procurer par un nouvel accroissement de ses droits douaniers les ressources nécessaires à

l'application de la "loi de trois ans "? Les citoyens des Etats-Unis sont-ils, en majorité assurée, convertis à la politique de la liberté des importations? Et faut-il exclure des possibilités que l'Angleterre compte dans 10 ou 15 années une majorité d'électeurs favorables à un projet de tariff-reform et à la constitution d'un grand empire économique fermé?

Que la situation économique de l'Allemagne soit précaire, en ce qui concerne ses débouchés étrangers, ne peut pas être

contesté.

Certes, une compréhension élémentaire des vrais intérêts, tant économiques que politiques, de l'Allemagne eût dû, depuis longtemps, engager ses dirigeants à adopter une politique de liberté commerciale, en abaissant graduellement les barrières du Zollverein, avec invitation aux autres pays à agir de même envers elle. Combien il leur eût été facile et avantageux, alors, en réponse aux propositions de désarmement qu'on leur faisait périodiquement, de faire valoir qu'une grande nation industrielle ne peut se satisfaire de la précarité de ses débouchés et qu'il ne peut y avoir pour elle de désarmement que dans la sécurité économique, élément primordial de la sécurité nationale. Cela lui eût assuré la sympathie, l'appui, et la coopération empressée de l'Angleterre libre-échangiste, ainsi que de la Hollande, de la Belgique, du Danemark et de la majorité de l'opinion publique éclairée de toutes les autres nations du monde.

A cette politique de vérité, de progrès, de justice et de paix, la nation allemande et ses dirigeants, dociles aux intérêts particuliers d'agrariens et d'industriels aux vues étroites ou sans scrupules, crédules aux théories désintéressées mais fausses des professeurs de la "Nationale Wirthschaft," fascinés d'ailleurs par l'idée de l'impérialisme économique et militaire germanique, préférèrent l'attitude des conquérants, qui ne comprennent et ne veulent connaître d'autres avantages que ceux à résulter de la Force.

Mais cette attitude, si maladroite et si pénible, de l'Allemagne rendait-elle moins imprudente et moins impolitique la prétention des autres nations à voir l'Allemagne accepter comme définitive la situation insuffisante et précaire que son Histoire autant que les erreurs de sa politique contemporaine lui avaient faite? Le véritable esprit politique, se manifestant par la prévoyance et la justice, ne prescrivait-il pas, ou bien de se résoudre à faciliter à l'Allemagne la constitution d'un domaine colonial propre (dont elle était si ambitieuse, autant par amour-propre bien compréhensible que par nécessité économique), ou bien de lui offrir des assurances et des compensations stables—qui eussent pu satisfaire son amour-propre avec ses intérêts-en lui garantissant l'ouverture, sinon des marchés métropolitains, du moins des marchés coloniaux des autres nations? (Les colonies allemandes s'ouvrant également, bien entendu, au libre commerce international).

Rien ne fut fait dans ce sens, bien au contraire. conserva un argument quasiment péremptoire aux partis allemands de la ploutocratie, du militarisme et de la guerre; et on contribua ainsi à entretenir et exacerber l'esprit de conquête

de la nation allemande.

Erreurs économiques, imprévoyance et imprudence politiques, conception insuffisante de la justice internationale, de la part de toutes les nations et de leurs gouvernements, telles furent les vraies causes du phénomène catastrophique qui désole l'Europe et l'humanité.

V.

Est-il trop tard, ou serait-il trop tôt, pour faire un "meâ culpà '' général? Errare humanum, perseverare diabolicum. Au lieu de laisser se poursuivre l'œuvre abominable et criminelle de ruine et d'extermination, les dirigeants des peuples belligérants n'ont-ils pas, envers Dieu comme envers l'humanité, le devoir de s'employer à les réconcilier dans la

Vérité et la Justice?

Le devoir envers Dieu, car c'est l'association et la coopération des peuples par le moyen des échanges, non leur isolement, leur exclusion réciproque, ni leur suppression ou leur assujettissement, qui sont, de toute évidence, dans le plan providentiel d'accomplissement du progrès humain. L'Echange des produits du travail n'est-il pas le phénomène naturel primordial dont dérivent, directement ou indirectement, tous les progrès? Le devoir envers l'humanité, parce que les hommes deviendront dignes de connaître la paix des nations, à laquelle ils aspirent, lorsque, sous la direction de chefs éclairés et consciencieux, il leur aura été permis d'acquérir la notion de la solidarité humaine, par le moyen primordial de la liberté des échanges, dont dérivera la multiplication indéfinie des services mutuels. Le devoir envers l'humanité encore, parceque c'est dans ce qu'elle compte de plus beau, de plus fort et de meilleur parmi les hommes, de plus précieux ou de plus utile parmi les choses, c'est à dire, dans ce qui fait son légitime orgueil, tout son amour et tous ses espoirs qu'elle est menacée.

Pourquoi, d'ailleurs, continuerait-on les hécatombes et la multiplication des ruines? Il est, dès maintenant, infiniment vraisemblable que, quelqu'incalculables sacrifices d'hommes et de choses que l'on consente de part et d'autre, il n'y aura dans cette guerre ni vaincus ni vainqueurs: l'Allemagne, maitrisée, ne sera pas terrassée; elle ne sera pas réduite à merci. Il faudra

"s'arranger."

Et peut être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi, car jamais la guerre ne sera définiment vaincue par la guerre, l'oppression par l'oppression, l'injustice par l'injustice, le mal par le mal.

Il faudra s'arranger, c'est à dire qu'il faudra se résoudre à s'accorder mutuellement des satisfactions aux principales exigences légitimes. Et il faudra s'efforcer de s'arranger

définitivement, en vue d'une paix générale et durable.

L'auteur de ces lignes croit avoir montré qu'il serait avantageux et politique d'assurer à l'Allemagne une situation économique plus stable. Il croit aussi avoir démontré qu'il ne peut y avoir de paix permanente que moyennant la pratique d'une politique s'inspirant de la justice économique internationale et "tendant" ainsi vers la liberté commerciale, pour aboutir finalement au libre-échange universel.

Un arrangement pacifiste définitif comporterait donc, en premier lieu, des conventions consacrant la suppression des barrières douanières des pays belligérants—ou tout au moins leur abaissement graduel avec garantie à tous du traitement égalitaire de la réciprocité. Toutes les autres réformes légitimement espérées ou voulues par les peuples ne pourront être, utilement, que les conséquences ou les corollaires d'un

juste arrangement économique.

Un tel arrangement douanier s'imposerait également dans le cas, contraire aux probabilités, où cette guerre se terminerait par une victoire ou une défaite écrasantes, soit pour l'un soit pour l'autre des adversaires—hypothèse inséparable du sacrifice de vingt, trente, cinquante millions de vies humaines, sur les champs de batailles, dans les villes et dans les campagnes, par les blessures, les maladies et les privations—inséparable aussi de la destruction d'incalculables richesses artistiques et économiques et probablement inséparable, hélas! de l'anéantissement de l'innocente Belgique, ce qui ne sera pas le moindre

des crimes européens.

Supposons en effet, que les vainqueurs imposent aux vaincus un traitement d'inégalité douanière constituant ceux-ci en infériorité économique et que l'humanité en revienne ainsi au système de la servitude des peuples, sous une forme moderne. Y a-t-il un homme prévoyant ou, simplement, sensé qui s'imagine que l'on puisse réduire et maintenir en servitude, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, des peuples dont les uns se composent, dès maintenant, et dont les autres compteront avant un siècle des centaines de millions d'individus? Il ne se passerait certes pas un demi-siècle, avant que, juste retour des choses! les opprimés, à la faveur des dissensions fatales des oppresseurs—et quelles sont d'ailleurs les alliances qui durent un demi-siècle?—renversassent les rôles aux applaudissements de tous les peuples restés étrangers au présent conflit et à ses suites.

En se plaçant exclusivement au point de vue des vainqueurs, quels qu'ils soient, la seule politique prévoyante sera celle qui, de tous temps, a été la bonne: être juste, vivre et laisser vivre. A part l'imposition d'une indemnité de guerre adéquate, rien de stable, d'avantageux, et de compatible avec la paix ultérieure, ne pourrait être fait en dehors de l'obligation imposée aux vaincus d'abolir ou de réduire considérablement leurs douanes, en leur accordant le juste traitement de la

réciprocité.*

Si nous avons prouvé que la guerre présente a une origine et une cause économiques, qu'elle ne peut se terminer utilement que par un arrangement économique et que celui-ci pourrait intervenir immédiatement, n'aurous-nous pas prouvé aussi qu'il serait criminel de continuer l'œuvre de ruine et de massacre? Serait-ce pour obtenir une indemnité de guerre que les anglais, les allemands les français exigeraient de nouvelles hécatombes de leurs fils, de leurs amis, de leurs frères, de leurs pères? ***

VI.

Le système, absurde et contradictoire, autant qu'injuste, de l'isolement et de l'exclusion économiques réciproques des nations, accentué et généralisé pendant le dernier tiers de siècle dans un monde industrialisé à outrance, fut la cause grave, profonde et persistante des dissentiments européens et des redoutables hostilités du présent.

Abolir cette cause perturbatrice sera l'entreprise pacifiste

vraiment opérante.

Mais ce serait, sans doute, une œuvre irréalisable, surtout en plein conflit, que celle de débarrasser l'Europe, en une fois, de l'ensemble des obstacles, consistant en lois, restrictions et prohibitions douanières, qui empêchent ses peuples de s'unir et solidariser, bon gré, mal gré, par un indestructible réseau d'intérêts éconómiques. A toute entreprise, il faut d'ailleurs un commencement.

Or, en dépit des apparences et des incidents de surface, la question des débouchés coloniaux—de "la place au soleil"—u'a guère cessé d'être au centre des préoccupations légitimes de

l'Allemagne et de former le nœud des complications.

C'est donc le régime des colonies qu'il faudrait commencer par réformer—tant parce qu'on agirait ainsi sur la cause même des difficultés que parce que c'est précisément sur la réforme du régime de leurs colonies que les nations s'entendraient le plus facilement et le plus rapidement.

Parmi les hommes politiques français, parmi les écono-

^{*} Il n'est pas inutile de faire ressortir ce fait, trop perdu de vue par les industriels et les commerçants, que l'abolition des droits d'entrée scrait le seul moyen rationel et efficace de supprimer ce procédé de guerre appliqué à la concurrence industrielle qu'on a appellé le "dumping" et qu'on reproche si justement à l'industrie allemande.

^{**} Il n'est pas déraisonnable de penser que si la guerre devait se terminer par l'écrasement de l'un on l'autre des deux partis en présence, elle durerait encore deux années au moins ; elle absorberait à peu près tous les capitaux disponibles de l'Europe; il en résulterait des souffrances et des misères inexprimables. Sans doute serait-ce faire injure aux liommes d'Etat que de supposer qu'ils ne comprennent pas que la conséquence assez rapprochée en serait la révolution sociale européenne—à moins qu'il ne reste pas d'hommes pour la faire. . . . Mais il restera toujours assez d'électeurs pour enlever le pouvoir aux incapables représentants de classes dirigeantes imbéciles.

mistes de ce pays et aussi dans les milieux industriels et commerciaux, s'est développée, sous l'influence des faits, l'idée que les colonies françaises souffrent de l'étroitesse du régime économique douanier qui leur est imposé. A diverses reprises, cette opinion fut exprimée à la Chambre des Députés, et un Président du Conseil put affirmer, sans soulever de protestations, ni même de contradiction, que le régime de la porte ouverte devrait être appliqué à toutes les colonies françaises, parcequ'il est vraisemblablement la condition même de leur prospérité. Ce qui est vrai des colonies françaises est vrai de toutes les autres colonies "protégées."

Une Conference, a laquelle toutes les nations du Monde seraient invitées a participer devrait etre reunie immediatement (dans un pays neutre et à la faveur d'un armistice qui paraît possible) avec la mission de passer entre tous les peuples coloniaux une convention ouvrant les

COLONIES DE TOUS AU LIBRE COMMERCE DE TOUS.

Cette conférence aurait, en outre, à s'efforcer d'aboutir à une seconde convention par laquelle des nations, en aussi grand nombre que possible, s'engageraient à abaisser graduellement

leurs droits douaniers métropolitains.

(Cet abaissement pourrait avoir lieu, par exemple, à raison de 5 % par année, sans que, toutefois, les droits d'entrée dussent "obligatoirement" tomber en dessous de 50 % de ce qu'ils sont actuellement. L'exemple et les résultats se chargeraient du reste.)

Les deux conventions-coloniale et métropolitaine-

seraient passées pour une durée d'un siècle.*

La convention coloniale s'appliquerant non seulement aux colonies présentes mais aux colonies futures—ce qui lui donnerait toute son importance et supprimerait de grands dangers de dissentiments ultérieurs.

L'ouverture des colonies au libre commerce international ne signifierait pas nécessairement l'abolition immédiate de tous droits douaniers coloniaux, mais bien l'application immédiate aux trafiquants de toutes nationalités d'un même traitement d'égalité économique sur tous les marchés coloniaux. L'Angleterre devrait ainsi renoncer aux droits préférentiels qui lui sont accordés en Australie, au Canada et dans les Etats de l'Afrique du Sud (elle ne ferait ainsi que comme la Hollande qui n'a voulu aucune préférence pour les produits métropolitains dans ses colonies). Par contre, la France, l'Allemagne et les autres nations ouvriraient leurs territoires coloniaux à l'activité britannique—et il s'agit ici de territoires équivalant à quatre fois celui de l'Europe et où le commerce et l'industrie sont

^{*} Il est extrêmement irrational et dangereux, et d'ailleurs antijuridique de passer des conventions internationales "ad aeternum," c'est à dire, sans terme. Ces conventions doivent, comme tous les contrats, être faites pour une durée déterminée et renouvelables. Elles auront ainsi une signification plus nette et comporteront un engagement plus formel. Le traité international sans stipulation de durée comporte la restriction mentale du "rebus sic stantibus."

d'autant plus susceptibles de se développer que, comprimés par

le privilège, ils sont relativement fort peu importants.

On peut objecter au système de la liberté commerciale,—comme à celui de l'égalité du traitement douanier,—qu'ils pourraient se démontrer défavorables aux intérêts des colonies pauvres ou moins riches, dont certaines nécessitent des sacrifices constants de la part des métropoles: celles-ci ne trouvant plus d'avantages ou de compensations directes à leurs sacrifices négligeraient de telles colonies. Mais on conçoit facilement telle clause de la convention coloniale, selon laquelle tout ou partie des dépenses métropoitaines seraient répartis entre les nations au prorata du chiffre de leur commerce respectif avec la colonie intéressée. Il en résulterait tout naturellement une coopération, avec un contrôle qui serait la meilleure garantie d'un utile emploi des fonds dépensés et de la bonne administration des colonies les moins prospères.

Un tel système équivaudrait sous tous rapports à l'internationalisation des colonies—sans ses inconvénients et ses difficultés—et on peut le proposer comme un mode de juste et loyale association ou coopération de tous les peuples à l'œuvre

coloniale universelle.*

Enfin, les deux conventions—coloniale et métropolitaine—seraient le pas décisif dans la voie du libre-échange universel et de la civilisation industrielle et pacifique.

* *

Est-il bien nécessaire de faire remarquer que la grande leçon de justice et de civilisation qui résulterait d'un tel arrangement pacifiste serait de nature à impressionner profondément l'Allemagne, où, malgré tout, les esprits susceptibles de revenir aux conceptions de liberté et de justice restent en immense majorité, et à détacher dans sa politique extérieure, comme dans sa politique intérieure, les partis libéraux et démocratiques, ainsi que les éléments clairvoyants de l'industrie et du commerce, des partis de la réaction ploutocratique et de l'impérialisme guerrier?

Ce n'est pas, nous l'avons dit et redit, mais nous ne craignons pas de le répéter encore, par la force que l'on vaincra définitivement l'esprit militariste et de conquête: ce ne sera que par la pratique de la vérité et de la justice dans la politique

internationale.

Dès 1908,—à l'occasion de l'annexion du Congo par la Belgique,—le signataire avait indiqué l'internationalisation de tout le Bassin du Congo et le libre-échange colonial comme les seuls moyens de dissiper les gros

nuages amoncelés sur l'Europe.

^{*} Il n'y plus aucun doute que l'annexion du Congo fut, à divers points de vue, une grande erreur. Cette entreprise est ingrate, et beaucoup trop lourde pour la Belgique. Quelques belges, parmis lesquels le soussigné, avaient proposé d'internationaliser le Congo, solution qui était possible alors, parce que Angleterre d'abord, la France ensuite, l'eussent très-probablement appuyée. Le système proposé aujourd'hui est très supérieur à l'internationalisation; il offre à la France et à l'Angleterre l'occasion et le moyen de rendre à la Belgique un service, en s'en rendant un à ellesmêmes.

VII.

L'auteur du présent écrit a eu deux buts: fournir la formule théorique de la paix universelle et permanente—elle se résume en le Libre-Echange—et la formule pratique, qui en dérive, de l'arrangement pacifiste actuellement désirable et susceptible de conduire à une telle Paix.

Mais il ne peut s'exposer au reproche d'avoir paru perdre de vue ou laisser dans l'ombre la question qui tient le plus fortement, le plus légitimement, le plus saintement au cœur de ses compatriotes et de leurs amis: celle du sort de la

Belgique.

Un "arrangement" s'imposera, avons nous-dit, c'est à dire une convention multilatérale formée de justes concessions réciproques. Mais aucune paix, aucun arrangement ne sont possibles—ni désirés, par aucun Belge—qui ne comporteraient pas la libération du territoire et la restauration de l'indépendance de la Belgique.

De justes compensations morales et indemnités matérielles seront dues, en outre, à ce peuple, victime et martyr des erreurs

et des querelles de ses grands voisins.

Supposons que l'Allemagne, reconnaissant ses erreurs économiques, la non-valeur de sa conception du progrès humain et ses fautes de politique internationale, déclare accepter l'arrangement pacifiste que nous avous proposé,—et que nous soumettons aux hommes d'Etat européens; supposons que l'Allemagne, déclarant vouloir reprendre sa place au nombre des nations civilisées, s'engage à évacuer la Belgique et à l'indemniser—avec ou sans le concours des autres nations belligérantes. Il ne pourrait y avoir que la France qui y objectât. L'Angleterre ne pourrait évidemment que se féliciter de voir l'Allemagne entrer dans la voie d'une politique économique libérale et conforme d'ailleurs à la sienne propre. La Russie n'a pas de colonies (à moins de considerer la Sibérie comme telle) et il ne parait pas invraisemblable qu'elle envisage une participation à la convention métropolitaine "facultative," tendant vers plus de liberté commerciale dans l'avenir. Il en est exactement de même de l'Autriche.

Enlisée dans son protectionnisme (oublieuse de la période de prospérité commerciale que lui ont value les traités de commerce du second empire, plus libéral à ce point de vue que la troisième république), la France pourrait, malgré l'avis de ses hommes politiques les plus éclairés, de ses meilleurs économistes et de ses chambres de commerce les plus autorisées, vouloir maintenir pour ses colonies le détestable régime économique qu'elle leur a imposé, pour leur malheur, pour le sien et pour celui de l'Europe. Eh bien! nous n'hésitons pas, en notre qualité de Belge, à proclamer que ce serait là, éventuellement, un acte et une attitude dont le gouvernement et les dirigeants de la France refuseront de se

rendre coupables, s'il y a un seul mot vrai dans les protestations de reconnaissance éternelle et sans limite qui ont été exprimés par la France à la Belgique depuis quelques mois. Nous ajoutons que ces protestations n'avaient rien d'excessif, car c'est à deux reprises—après Liége et après Louvain—que la Belgique s'est immolée, sans aucune obligation, matérielle, morale ou internationale, et a sauvé la France d'abord, l'Angleterre ensuite, de l'entreprise germanique. Nous osons rappeler à la France et à l'Angleterre qu'elles ont un devoir à remplir : celui de ne négliger aucun des moyens propres à épargner à la Belgique les suprêmes épreuves, du moment où ces moyens ne portent pas préjudice à la civilisation de l'avenir et si, au contraire, ils la servent.

Dans l'intérêt de la paix future, la question de l'Alsace Lorraine doit également recevoir une solution. Il ne faudrait cependant pas perdre de vue, ici, les intérêts légitimes des Alsaciens-Lorrains d'origine allemande, qui forment une fort importante partie de la population de ces contrées. Il y aurait lieu aussi de ne pas oublier que de nombreux Alsaciens-Lorrains d'origine française avaient renoncé au retour à la France moyennant de suffisantes et d'ailleurs profondes modifications du statut du Reichsland. Ne peut-on concevoir pour ces provinces un régime d'autonomie et de neutralité répondant à tous les intérêts, aspirations et sentiments légitimes, tant français qu'allemands?

L'auteur déclare que, dans son esprit, et selon sa conviction, les deux questions—celle de la Belgique et celle de l'Alsace-Lorraine — seront facilement résolues, moyennant l'entente économique qu'il propose et qu'il considère susceptible de donner à l'Allemagne de grandes satisfactions légitimement désirées.

Il y a lieu de faire ressortir, ici, qu'en thèse générale, la liberté du commerce international facilitera et favorisera puissamment la solution des questions complexes et délicates auxquelles donnent lieu les affinités ethniques. Quel intérêt les peuples auraient-ils à se constituer en grands empires, s'étendant sur de nombreuses populations et de vastes territoires, s'ils étaient assurés de ne plus avoir à se combattre entre eux, ou à combattre d'autres peuples, un état de civilisation industrielle supérieure leur donnant désormais l'assurance de pouvoir faire librement, entre eux et avec ces peuples, le commerce des choses aussi bien que le commerce des idées? Quelle raison leur resterait-il alors de se refuser à détendre ou à supprimer les liens d'une dépendance restée ou devenue antipathique? Par la liberté du commerce, les peuples se rendraient compte bientôt que tous les avantages qu'ils cherchaient dans les extensions de territoire, dans la conquête, dans la domination d'autres peuples, ils les trouvent, sans les risques ni les inconvénients, dans la stabilité et la sécurité des relations internationales. C'est sous ce régime seulement que pourront être définitivement reconstituées ou conservées ces "nationalités naturelles," dont les aspirations sont parmi les plus légitimes et les plus respectables qui ce manifestent à notre époque et dont le principe, comme l'a lumineusement démontré Novicow (La question de l'Alsace Lorraine) est au fondement de l'ordre tant international que social.

VIII.

Une étude de la question européenne ne peut passer sous silence la question des armements, au sujet de laquelle il est sans doute permis de faire remarquer que c'est une extraordinaire illusion, sinon une inconcevable ineptie, de penser que par la suppression des armées on aurait supprimé la Guerre et que pour assurer la Paix il faut commencer par supprimer les armées. La vérité—vérité de simple bon-sens—n'est elle pas que, pour pouvoir supprimer les armées, il faut, d'abord, supprimer la guerre, c'est à dire, créer la sécurité internationale?

Traitée contrairement à la logique, la question du désarmement, ou de la simple limitation des armements, est d'une complexité inextricable et susceptible de soulever les plus périlleuses difficultés, non seulement entre les belligérants en voie d'arrangement pacifiste, mais aussi entre ceux-ci et les neutres—et entre les nations alliées, dans le présent ou dans l'avenir. Mais elle se résoudrait facilement, par voie de convention, on peut être tout naturellement, du moment où on l'aborderait logiquement. Cette question ne peut évidemment que succéder à celle de l'organisation de la sécurité internationale, qui se confondra, de plus en plus avec la sécurité économique, à mesure que l'humanité achèvera son passage de la civilisation militaire à une civilisation industrielle vraie. Le désarmement sera la conséquence logique et naturelle de l'établissement de la sécurité économique internationale.

Il en sera de même de la conciliation et de l'arbitrage internationaux obligatoires qui deviendront alors acceptables et serout tout naturellement acceptés.

Les hommes d'étude, les hommes d'Etat et les pacifistes ont beaucoup trop perdu de vue que l'évolution du progrès humain n'a pas cessé d'être de plus en plus influencée par les conditions économiques de chaque époque. L'art politique devra désormais s'inspirer d'avantage des données de la science économique, qui est celle des rapports humains conformes à la nature et à la force des choses, c'est à dire, respectueux de la vérité et de la justice de la Nature. Partie intégrante de la Nature, c'est fort justement que l'humanité est dominée dans son évolution et son Histoire par des lois naturelles, qui se confondent avec les Volontés Providentielles. Parmi les lois

naturelles, celles de l'Economie—le fondement réaliste de la vie des individus et des peuples—sont les plus importantes à observer dans la politique si on veut éviter les secousses et les heurts qui bouleversent périodiquement les sociétés et les

empires.

L'humanité européenne semble être arrivée au tournant décisif de son Histoire. Des progrès d'une rapidité excessive, anormale, réalisés dans l'ordre utilitaire et sensuel, qui ne furent pas équilibrés par d'indispensables progrès correspondants dans l'ordre moral et philosophique (déséquilibre dont il est possible de préciser la cause première, exclusivement économique) lui avaient créé un état de choses, social et international, entièrement factice, dont l'instabilité et la fragilité étaient extrêmes. Dans l'ordre des rapports internationaux, la volonté d'une faction, le mécontentement d'un monarque, l'imprudence d'un ministre, l'excès commis par une foule, étaient suffisants à faire osciller de façon inquiétante le formidable "équilibre européen " et à mettre en péril une civilisation apparemment fort "avancée," qui n'était que "de fortune." A ce monde socialement et internationalement inconsistant, il faut donner de la cohésion, de la stabilité et de l'unité, dans les fondements et dans la structure.

Nous n'avons pas à traiter ici le problème social; c'est le problème international qui nous presse. Or, quoi qu'aient pu en penser les politiques et les pacifistes, la conservation des frontières économiques (conséquence directe du déséquilibre des progrès utilitaires et philosophiques) fut l'obstacle principal à l'accomplissement de l'unité intellectuelle, morale et l'Europe Occidentale. La confédération européenne, que certains rêvent, ne serait possible, on l'admettra, que moyennant la suppression des frontières douanières; mais, celles-ci supprimées, la fédération politique des Etats de l'Europe devient inutile. L'occasion se présente, unique et fugitive, de jeter les premiers fondements libreéchangistes d'une association coopérative des nations européennes, qui marquerait le début d'une ère de progrès économiques et sociaux sans limites, en même temps que l'avênement de la Paix Universelle.

Les Romains avaient conçu l'idée et l'espoir d'une "Pax romana" définitive. Les empereurs de la Germanie médiévale et moderne ont nourri l'ambition, dans laquelle ils ont entretenu leurs peuples, d'une "Pax germanica." Sans doute, nombre d'amis et d'admirateurs de l'Angleterre souhaiteraient-ils ardemment une "Pax britannica." Mais la Vérité et la Justice, éternelles forces-sœurs et maîtresses impérieuses des hommes, ne s'accommoderont jamais pour eux que de la "Pax

œconomica."

HENRI LAMBERT.

Londres, Novembre, 1914.

P.S.—De amis m'ont dit: Vous expliquez (sans d'ailleurs.

vouloir les justifier) l'attitude et les actes de l'Allemagne par des considérations et des raisons très-justes. Mais les Allemands ne les ont jamais invoqués.

Je réponds: il est assez probable, en effet, que les Allemands ont "senti" quelle était leur situation, sans bien la raisonner. Mon but est de les amener à la bien comprendre, parce que ce sera le seul moyen de les amener à se rendre compte de leur vraie situation et du vrai remède à y apporter.—H. L.

LETTRE OUVERTE

à Monsieur Woodrow Wilson, Président des Etats-Unis d'Amérique.

La Haye, le 3 Octobre, 1914.

Monsieur le Président,

L'Europe va à la ruine. La civilisation y est menacée d'un effondrement. La brave et glorieuse petite Belgique agonise. Il semble, d'après les dispositions réciproques des grandes nations en conflit, que l'on en soit revenu aux époques où les peuples ne concevaient pas qu'ils pussent exister et prospérer autrement que par la suppression des autres peuples.

L'effroyable tragédie doit-elle se poursuivre jusqu'au bout, comme paraissent le considérer nécessaire les hommes d'Etat de le plupart des grandes nations européennes? Tout espoir pacifiste doit-il être abandonné par les hommes qui, dans la tourmente, conservent intacts et leur cerveau et leur cœur? Ne reste-il aucun effort à tenter par ceux qui détiennent un pouvoir, assez haut pour leur permettre d'exercer une influence

sur les destinées de leurs contemporains?

Citoyen belge, industriel et quelque peu économiste, je viens vous demander, monsieur le Président, de me faire l'honneur de prendre connaissance avec attention des considérations d'ordres économique et pacifiste que je me permets de vous exposer au cours de la présente lettre. Il s'agit d'opinions que je n'ai guère cessé de défendre depuis plusieurs années, mais qui s'écartent sensiblement de celles ayant cours à l'heure présente. En les exposant à nouveau aujourd'hui, en vue de vous y intéresser, j'accomplis ce qui m'apparait comme un impérieux devoir d'humanité.

J'estime, Monsieur le Président, que, dans le chaos des idées qui s'annonce, deux conceptions pacifistes, également vraies parcequ' également réalistes, doivent rester en présence : celle d'une paix, qui ne pourra être que temporaire, à imposer par les armes; et celle d'une pacification définitive, à réaliser par le moyen d'arrangements économiques assurant une loyale

association ou coopération des peuples européens.

La guerre actuelle apparait au philosophe comme un phénomène naturel, qui a fini pas se produire parceque la plupart des peuples se sont obstinés à enfreindre gravement une des grandes lois naturelles directrices du Progrès, qui est

la volonté de Dieu.

Parmi ces lois, il n'en est pas, en effet, de plus importante, de plus fondamentale pour la civilisation, que celle de la pratique de l'Echange, entre les nations comme entre les individus. Tous les progrès matériels, intellectuels et moraux de l'humanité, depuis ses origines, en dérivent, directement ou indirectement. C'est le phénomène social primordial: on ne peut pas plus concevoir la Société sans l'Echange que l'Echange sans la Société. Il est donc naturel, et simplement logique, que l'accomplissement de ce phénomène exerce une influence capitale sur la vie de la Société des Nations, comme sur les destinées intérieures des collectivités nationales. Méconnaitre l'importance internationale fondamentale de l'Echange fut un grand tort, une grande erreur, une grande faute, dont la plupart des peuples et leurs gouvernements se sont rendus de

plus en plus coupables depuis bientôt un demi-siècle.

L'industrie et le commerce, qui se résument en services que les hommes se rendent ou échangent entre eux, et qu'il faut laisser se développer librement, sont les seuls moyens efficaces—parceque les seuls naturels et réalistes—de rapprocher et d'unir les peuples; pour harmoniser les sentiments, il faut harmoniser et solidariser les intérêts. Tout au moins faut il éviter de les contrarier. C'est vrai entre amis, même entre frères; comment ce ne serait-il pas vrai entre les peuples? Or, depuis trente à quarante années, l'industrie et le commerce, par suite de la généralisation et de l'accentuation du système de l'exclusion réciproque par le moyen du protectionnisme douanier, n'ont fourni que des causes de jalousies, de discordes, de haines internationales.

Ce qui est arrivé devait fatalement finir par arriver!

Il est dans la nature et, par consequent, dans la force même des choses que les peuples ne puissent vivre en paix définitive avant qu'ils se soient décidés à entrer définitivement dans la voie de la liberté du commerce international.

Cela apparaitra de plus en plus impérieusement vrai à mesure du développement des industries et du commerce, qui

doit marquer toute civilisation progressive.

Cobden a dit: "Free-trade is the best peace-maker." J'ose affirmer, en m'inspirant de lui: "Free-trade shall, more and

more, become the only peace-maker.

Vouloir supprîmer les armées dans le but de supprimer la guerre procède donc d'une extraordinaire illusion. La vérité—vérité de simple bon-sens—n'est elle pas, en effet, qu'il faut commencer par créer la sécurité internationale, afin de pouvoir ensuite supprimer les armées,—chaque nation y procédant alors tout naturellement, de sa propre initiative et dans son propre intérêt? Or, à notre époque industrialiste, la sécurité internationale doit se caractériser, avant tout, par la stabilité des débouchés commerciaux, progrès inséparable d'arrangements internationaux à tendances libre-échangistes.

C'est dans la sécurité et la stabilité des débouchés que l'on doit chercher et que l'on peut trouver, aujourd'hui encore, la

pacification de l'Europe.

Une grande voix autorisée devrait s'élever pour faire comprendre au monde civilisé que le désastreux et terrifiant état de choses actuel—qui se prépare depuis si longtemps—a une cause profonde, que l'on n'a pas vue, fort différente des causes superficielles, ou occasionnelles, que chacun voit. Le conflit actuel a, en effet, pour origine, déjà lointaine, l'insécurité dans laquelle se sont trouvés les peuples, entr'autres l'Allemagne, en ce qui concerne les débouchés commerciaux, par suite de la possibilité, toujours latente, d'une recrudescence du protectionnisme douanier, de la part de la France, de la Russie, des Etats-Unis, et même peut-être de l'Angleterre. Ne subsiste-il pas dans ce dernier pays une parti protectionniste qui n'a pas abdiqué?

Dépourvu de colonies (étant arrivé trop tard pour pouvoir, comme les autres, prendre par la force sa part des territoires nouveaux) menacé parfois d'exclusion des marchés métropolitains, le grand peuple industriel qu'est l'Allemagne n'a pas voulu, ni pu, accepter le risque de perdre, un jour ou l'autre, ce qu'il a, souvent depuis quelques années, appelé "sa place au soleil." Dans notre civilisation imparfaite, inachevée, militariste en même temps qu'industrialiste, à la fois guerrière et pacifique, le développement de la puissance économique est d'ailleurs resté, pour tous les peuples, le fondement de la puissance militaire et, par conséquent, la condition de la sécurite nationale.

Tels furent la vraie cause et le vrai but des armements croissants de l'Allemagne sur terre et sur mer, entrainant les

armements croissants des autres nations européennes.

Appliquant, elle-même, le détestable systême protectionniste (plus outrancièrement même que d'autres nations, ses agrariens, ses industriels et ses politiques s'appuyant sur les enseignements étroits et erronés des professeurs de la "Nationale Wirthschaft"), l'Allemagne ne pouvait raisonnablement, ni décemment, se plaindre de l'insécurité qui résultait pour elle du protectionnisme d'autrui. Elle persévéra dans l'erreur et le mal, et continua à armer. Et là fût le formidable et persistant malentendu, qu'aucun homme d'Etat européen ne comprit, ou ne dissipa, et qui devait aboutir à la catastrophe actuelle.

Il n'est pas trop tard, Monsieur le Président, pour tenter un suprême effort dans le but de mettre fin à la destruction et au carnage qui ruinent et déshonorent l'Europe et l'humanité. Pour cela, il faudrait un grand geste, il faudrait ce grand acte: la réunion d'une conférence, à laquelle participeraient toutes les nations du monde, en vue d'une convention ouvrant les colonies de tous les peuples au libre commerce de tous les

peuples.

Cette convention devrait s'appliquer aux colonies présentes

et futures.

Elle ne signifierait pas nécessairement l'abolition immédiate de tous droits douaniers dans les colonies, mais bien l'application immédiate à tous les nationaux d'un même traitement d'égalité économique sur tous les marchés coloniaux.

Une telle convention équivaudrait à l'internationalisation des colonies. Elle serait éminemment favorable aux intérêts de celles-ci—surtout de celles qui sont très "protégées."

Enfin, ce grand acte constituerait sans doute le premier pas, probablement décisif, dans la voie de la liberté du com-

merce entre les métropoles elles-mêmes.

C'est alors, seulement, Monsieur le Président, que l'humanité pourra espérer la paix générale et définitive. C'est alors, seulement, qu'il sera devenu possible de transformer les glaives en charrues, de refondre les canons en enclumes et en marteaux. Et c'est alors, seulement, que commencera la vraie civilisation.

Monsieur le Président.

S'il est un peuple, entre tous les peuples, qui a le droit de demander qu'il soit pris sans retard une grande initiative pacifiste, c'est bien le peuple belge, si hospitalier, si laborieux, si innocent, et pourtant si malheureux et tant sacrifié. Aucun Belge, cependant, n'implore la pitié. Mais tous font appel à la justice, pour les autres comme pour eux-mêmes.

J'ai, toutefois, à déclarer qu'en vous écrivant cette lettre, je ne suis intervenu en mandataire de personne. J'ai agi à titre individuel, en pleine conscience d'un devoir à accomplir et dans la conviction absolue d'exprimer la vérité la plus utile et la plus haute qui puisse étre proclamée à la présente époque.

Et je me permets, en terminant, de demander encore: serait-il possible que l'humanité en fût revenue aux époques primitives, où les peuples ne concevaient pas qu'ils pussent vivre et prospérer autrement qu'en supprimant et ruinant les autres peuples—alors que c'est le contraire, exactement, alors que c'est la loyale association ou coopération économique des peuples qui est la vérité, d'une aveuglante clarté?

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ma confiance en votre bienveillante attention et

l'assurance de mon profond respect.

HENRI LAMBERT

Industriel à Charleroi (Belgique).





